

# Le conciliateur de justice

Robert OLIET, conciliateur de justice, tient ses permanences les premier, troisième et cinquième vendredis du mois, de 14h à 17h .

Elles se déroulent sur rendez-vous (au 05.61.82.57.66) à Grenade sur Garonne au Centre Communal d'Action Sociale, espace Chiomento, 17 avenue Lazare Carnot.

"Le conciliateur de justice doit trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties et pour une durée limitée." (sources: service-public.fr)